

RENTREE 2024 COLLEGE / SEGPA / ULIS / LYCEE

1- Dates de rentrée :

Après le mot d'accueil et l'appel sur la cour, les élèves seront pris en charge par le professeur principal pendant que les parents assisteront à la réunion de rentrée obligatoire avec le Chef d'établissement et son équipe.

Par conséquent, quel que soit le niveau de classe de votre enfant, prévoyez de l'accompagner et d'être présent à la réunion. La réunion étant spécifique à chaque niveau, si vous avez plusieurs enfants, prévoyez d'assister à la réunion pour chacun de vos enfants.

L'accueil se fera comme suit :

	Accueil des élèves par le professeur principal	Réunion parents / équipe de direction
1ères	Lundi 02/09/2024 : 08h30 à 11h30	Lundi 02/09/2024 : 08h45 à 10h00
5èmes	Lundi 02/09/2024 : 10h15 à 12h15	Lundi 02/09/2024 : 10h30 à 11h45
Secondes	Lundi 02/09/2024 : 13h00 à 15h00	Lundi 02/09/2024 : 13h15 à 14h45
Terminales	Lundi 02/09/2024 : 15h00 à 17h00	Lundi 02/09/2024 : 15h15 à 16h30
3èmes	Mardi 03/09/2024 : 08h30 à 10h30	Mardi 03/09/2024 : 08h45 à 10h00
6èmes et ULIS	Mardi 03/09/2024 : 10h00 à 12h00 – 13h30 à 15h30 (cantine ouverte pour les ½ pensionnaires).	Mardi 03/09/2024 : 10h15 à 11h30
4èmes	Mardi 03/09/2024 : 13h30 à 15h30	Mardi 03/09/2024 : 13h45 à 15h00

Attention, le début des cours est fixé au jeudi 05/09 selon l'emploi du temps remis le jour de la rentrée. Ce qui signifie que :

- les 5èmes, secondes, 1ères et terminales n'ont pas cours le mardi 03/09 et le mercredi 04/09
- les ULIS, 6èmes, 4èmes et 3èmes n'ont pas cours le lundi 02/09 et le mercredi 04/09.

2- Horaires du collège et du lycée :

L'emploi du temps des classes sera communiqué par le professeur principal le jour de la rentrée, il sera provisoire jusqu'au moins lundi 30 septembre afin de procéder à d'éventuels réajustements.

Les réajustements en question étant rares et correspondent à des besoins de fonctionnement de l'établissement et ne sont en aucun cas liés à des demandes individuelles de familles pour des motifs de confort personnel.

Les demandes de changement de groupe ou de classe seront systématiquement refusés par la direction.

Ouverture des portes	07h30
Début des cours (au plus tôt)	08h00
Pause méridienne	12h00 à 13h30 pour le collège 12h55 à 14h25 pour le lycée
Fin des cours (au plus tard)	17h30 pour le collège 18h25 pour le lycée

3- Changement de régime

Le passage de l'externat à la demi-pension ou inversement peut se faire durant la première quinzaine du mois de septembre. Ensuite, les changements se font à date fixe : avant le 1^{er} décembre pour un changement au 1^{er} janvier et avant le 1^{er} mars pour un changement au 1^{er} avril. En dehors de ces périodes, aucun changement n'est accepté.

A Pantin, le 21/06/2024

01 48 45 85 60
12 avenue du 8 mai 1945, 93500 PANTIN
contact@lasallepantin.fr
http://lasallepantin.fr

